Ville de Réthune

Stationnement pour personnes à mobilité réduite

À Béthune, certaines rues sont en zone bleue, d'autres sont en stationnement payant. Pour les personnes à mobilité réduite, les règles sont différentes.





Stationnement personne à mobilité réduite © Ville de Béthune - Dorothée Delomez

Une vignette de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite

Pour les personnes à mobilité réduite détentrices d'une carte de stationnement spécifique (carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou carte de mobilité inclusion), le stationnement est gratuit et illimité, même en zone bleue.

Retrouvez la cartographie des 497 places de stationnement PMR à Béthuneici.



L'apposition de la Carte Mobilité Inclusion reste obligatoire en permanence sur le tableau de bord

| | | | | CONTACT | | | | |



ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX SÉCURITÉ

POLICE MUNICIPALE

rue de Schwerte 62400 Bethune

% 0321620171

♥ VOIR LA FICHE